

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT CRICQ CHALOSSE

REUNION DU MERCREDI 12 AVRIL 2017 à 20H30

Convocation du 7 Avril 2017

ORDRE DU JOUR :

- **Vote des taxes de l'exercice 2017**
- **Vote du budget primitif 2017**
- **Création d'un point de tri**
- **Vote pour l'entrée de la commune de Castaignos au syndicat des Eschourdes pour l'assainissement**
- **Questions diverses**

L'an deux mil dix-sept et le douze avril, à vingt heures trente minutes,

Le Conseil Municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de LABORDE Aimée, Maire.

Présents : Aimée LABORDE, Alain DUFAU, Rosine BATS, José DUPOUY, Fabien DUFAU, Jean-Michel COMMARRIEU, Sylvie LABORDE, Rémi LASSALLE, Olivier GAULIN, Nicolas DUPLANTIER, Nadine THIBAudeau, Jean-Charles DANDIEU et Thierry DUFAU.

Absents ayant donné procuration : Sandrine GAVELLE à Olivier GAULIN.

Absent excusé :

Secrétaire de séance : Fabien DUFAU.

20h41: DEBUT DE LA REUNION

La réunion commence par la lecture du compte rendu de la séance précédente par Monsieur LASSALLE Rémi, et la signature par les membres du conseil municipal présents.

VOTE DES TAXES DE L'EXERCICE 2017

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de voter les taxes pour l'exercice 2017 comme suit :

- Habitation : 16.68%
- Foncière Bâti : 15%
- Foncière non Bâti : 70.99%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote pour à l'unanimité (14 POUR).

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les propositions pour le budget primitif 2017 :

Investissement :

Dépenses : 961 231,51 €

Recettes : 961 231,51 €

Fonctionnement :

Dépenses : 562 994,96 €

Recettes : 562 994,96 €

Après explications auprès des conseillers municipaux, Madame le Maire soumet au vote les propositions du budget primitif de l'exercice 2017.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité, les propositions de Madame le Maire pour le budget primitif de l'exercice 2017.

Le budget primitif 2017 est voté (14 POUR).

CREATION D'UN POINT TRI

Le SIETOM de Chalosse a proposé l'ajout d'un nouveau point tri sur notre commune. Il sera placé chemin de Lacampagne.

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de voter pour la création de ce point tri.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

DECIDE

D'approuver la création du point tri (14 POUR).

VOTE POUR L'ENTREE DE LA COMMUNE DE CASTAIGNOS-SOUSLENS AU SYNDICAT DES ESCHOURDES POUR L'ASSAINISSEMENT

La commune de Castaignos-Souslens souhaite adhérer au syndicat des Eschourdes pour l'assainissement.

Madame le Maire soumet au vote du Conseil Municipal la demande d'adhésion de Castaignos-Souslens.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

DECIDE

D'approuver l'adhésion de la commune de Castaignos-Souslens au syndicat des Eschourdes pour l'assainissement (14 POUR).

QUESTIONS DIVERSES

1) Organisation des permanences pour les deux tours des élections présidentielles.

8h à 10h	Aimée Laborde, Thierry et Fabien DUFAU
10h à 12h	Olivier Gaulin, Jean-Charles Dandieu, Alain Dufau
12h à 14h	José Dupouy, Rémi Lassalle, Jean-Michel Commarrieu
14h à 16h30	Nadine Thibaudeau, Sylvie Laborde, Nicolas Duplantier
16h30 à 19h	Sandrine Gavelle, Rosine Bats, Aimée Laborde

2) Rue Hector Ducamp.

On signale que la traversée de la rue Hector Ducamp est rendue difficile avec les engins agricoles à cause des véhicules mal stationnés. Il est proposé d'aller voir les résidents pour leur en faire part et tenter de trouver une solution.

3) Commémorations du 8 mai.

Un mot sera transmis aux écoles pour que les enfants viennent avec un bouquet de fleur. Un rassemblement se tiendra à la Mairie à 10H45. La commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 aura lieu le Lundi 8 Mai à 11h. Le défilé en musique sera orchestré par la banda locale ainsi que l'association des anciens combattants.

4) Réunion publique.

La réunion publique aura lieu le mercredi 24 mai 2017 à 19H00 à la salle polyvalente suivi de grillades offertes par la municipalité.

5) Fête des mères.

La célébration de la fête des mères aura lieu le dimanche 28 mai à 10H30 à la salle polyvalente.

6) SCCA.

Le bar du village sera ouvert le jour du 1^{er} tour des présidentielles. Un déjeuner sera organisé par la SCCA à l'écurie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H52.

LABORDE Aimée	DUFAU Alain	BATS Rosine	DUPOUY José
DUFAU Fabien	COMMARRIEU Jean-Michel	DANDIEU Jean-Charles	DUFAU Thierry
DUPLANTIER Nicolas	GAULIN Olivier	GAVELLE Sandrine	LABORDE Sylvie
		Procuration à Olivier GAULIN	
LASSALLE Rémi	THIBAudeau Nadine		